

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Avril 2026

54x26

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION **SUR LES AILES DU MOULIN**

Le Conseil Municipal est informé que l'Association :
SUR LES AILES DU MOULIN – Siret 92429967000019 – 24 traverse Oliva 13170 les Pennes-Mirabeau. Représentée par sa Présidente, madame Aurélie Rouman, dont l'objectif est la connaissance, la sauvegarde, la promotion et l'animation du moulin de la pallières situé aux Pennes Mirabeau, a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux, ce dernier étant complet, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de 3 000€.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'Association Sur les Ailes du Moulin pour un montant de 3 000€

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 35

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
TOM LEBOEUF

LE MAIRE
ROMAIN AMARO